

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 579

Artikel: Pour le vote des femmes... en avant !

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tement dépendantes de leur profession que la suppression de leur travail pour une raison quelconque entraînerait les pires conséquences: non seulement leur propre existence devrait être assurée d'une autre façon, mais encore nombreuses sont les familles qui tomberaient dans la misère et devraient avoir recours à l'assistance publique. Et tout naturellement, l'on tire de ces constatations la conclusion de l'erreur que serait l'interdiction d'exercer ces professions, même en faveur d'employés masculins. Car le passage d'une profession à une autre moins encombrée est souvent impossible, et une interdiction en empêchant ces employées et ces vendees de se suffire à elles-mêmes les laisserait à la charge de pères, de frères ou encore de l'assistance publique. D'autre part, leurs familles perdraient dans bien des cas l'appoint financier de leur entretien, alors qu'elles n'en resteraient pas moins au domicile paternel sans pouvoir rien rembourser pour leur pension et leur logement.

On discute souvent de la possibilité pour les employés de bureau de se consacrer au travail domestique, mais on se rend peu compte que tel changement est fort délicat. Le service ménager devient de plus en plus une profession à laquelle il faut être préparé: quelles seraient les chances d'une femme habituée à un tout autre travail? Remarquons en outre que les domestiques de plus de 35 ans trouvent difficilement une place et encourent le marché du travail.

Cette enquête fait ressortir nettement les circonstances personnelles et familiales des employées et des vendees, et met en relief les conséquences désastreuses pour elles-mêmes et leurs proches pour toute interdiction de travail. Mais cette interdiction aurait des suites plus graves encore: par leur zèle, leurs qualités d'adaptation et leur intelligence, ces travailleuses ont su se rendre indispensables dans les bureaux et les magasins. Les femmes employées dans le commerce contribuent d'une manière très appréciable à l'existence et à la prospérité de notre économie publique. On ne saurait donc les en rayer sans que de graves conséquences soient à redouter pour le pays.

M. G. de M.

Pour le vote des femmes... en avant!

Quinzaine de première importance pour notre cause que celle qui s'ouvre devant nous. A Neuchâtel, en effet, c'est le 18 ou le 19 novembre, suivant la célérité des débats, que le Grand Conseil se prononcera sur la motion Brandt reconnaissant aux femmes le droit de vote communal que, chose curieuse et illogique, on leur dénie encore, après l'avoir accordé depuis plus de soixante ans aux étrangers! Et à Genève, c'est la dernière quinzaine avant la votation populaire des 30 novembre et 1^{er} décembre sur l'initiative constitutionnelle, en faveur du suffrage féminin, lancée il y aura bientôt quatre ans, et dont la malice des temps — comme aussi peut-être la lenteur exagérée de certains bureaux... — a si extraordinairement retardé l'aboutissement.

Aussi, et comme on peut bien le penser, nos suffragistes sont sur la brèche dans les deux cantons. Dans celui de Neuchâtel, toutefois, comme elles n'ont pas à faire face à une votation populaire, c'est surtout par des démarches personnelles auprès des députés,

par des lettres, et par quelques brefs communiqués de presse qu'elles agissent pour empêcher un vote affirmatif de leur Parlement cantonal. Alors qu'à Genève, où l'on est à un autre stade, c'est l'électeur qu'il importe de gagner, et leur femme, et le plus grand nombre possible de ces électeurs, et aussi bien dire toute l'opinion publique, ce qui est assurément une tâche ardue, mais magnifique, et une occasion de propagande pour notre cause comme il ne s'en présente pas tous les vingt ans!

Et cependant les circonstances matérielles ne nous viennent pas en aide, et l'on ne peut s'empêcher de sourire, en songeant aux averses de ceux et de celles qui, il y a trois ans et demi, nous conseillaient d'attendre encore quelques années pour lancer notre initiative, parce que, alors, nous disait-on, les circonstances seraient plus favorables... Res-

GROUPEMENT LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE

Rencontre de week-end à AARAU le samedi 23 et le dimanche 24 novembre 1940

Samedi 23 novembre, Hôtel-Restaurant Helvetia, Zeughastrasse, 24

10 h. 30 : Séance de délégués. (Tous les membres des Associations affiliées au Groupement sont les bienvenus).

12 h. 30 : Repas en commun sur place. (Prix : fr. 1.80 à fr. 2.—).

14 h. 30 : Assemblée :

La Démocratie en tant qu'école de discipline individuelle

Introduction par M^{me} Hélène STUCKI. (Berne). Discussion.

18 h. 30 : Repas en commun sur place. (Prix : fr. 1.20 - fr. 1.30).

Soir (dans le même local) : Réunion familiale avec les membres des Sociétés féminines d'Aarau.

Dimanche 24 novembre, Hôtel Glockenhof, Rain 41

10 h. 30 : Assemblée publique :

La valeur de l'esprit confédéral

par M. Arnold JAGGI, (Berne) et M^{me} Maria FIERZ, (Zurich).

12 h. 30 : Repas en commun sur place. (prix : fr. 2.50, service non compris).

Prière de s'inscrire pour les repas (en indiquant lesquels) **avant le 20 novembre** auprès de M^{me} Gérster, Stauffbergstrasse, Aarau-Goldern. S'inscrire également à la même adresse, et avant la même date, si l'on désire être logé gratuitement chez des habitants d'Aarau. Pour les chambres dans les hôtels s'adresser directement à eux-^{ci} et le **plus vite possible**, vu la présence de nombreux militaires. Sur demande faite à la Présidente, une petite subvention pour les frais de voyage pourra être accordée.

trictions de tout ordre, et notamment disette de benzine, ce qui complique singulièrement les tournées de propagande dans le canton; pénurie de combustible, et par conséquent perspectives de réunions dans des salles dont la température peut influencer fâcheusement le moral des auditeurs; obscurcissement, qui risque d'empêcher bien des électeurs de sortir de chez eux le soir et promet à nos suffragistes des randonnées dans les ténèbres de la campagne genevoise... Mais ces difficultés pratiques stimulent aussi l'ardeur combatrice ancrée au fond de l'âme de tout Genevois: on trouve encore de-ci, de-là quelque heureuse propriété de quelques litres de benzine, qui veut bien les mettre à notre disposition et nous conduire aux confins — il est vrai qu'ils ne sont pas très éloignés! — du canton. Les salles communales seront glaciale: eh! bien, et sur le conseil d'un ménage d'abstiens suffragistes, nous irons dans les cafés, où les électeurs ont l'habitude de se réunir, où viendront plus nombreux, nous assure-t-on, poussés par la curiosité de voir « des dames » envahir leur domaine, où il fera chaud et où nous prouverons, en consommant du tilleul ou de la menthe, que pas besoin n'est de s'ingurgiter trois décis pour avoir des idées claires en matière d'activité nationale!

Et, non content de réagir ainsi contre les difficultés pratiques dans le domaine intellectuel, nos suffragistes tiennent encore vaillamment tête aux oppositions, secouent les inerties et aiguissent leur ardeur contre les arguments, généralement piteux, qu'on leur oppose. C'est ainsi qu'un article de la *Vie protestante*, signé du pasteur J. Rilliet, loin de nuire à notre cause, comme certains l'ont craint au premier abord, l'a au contraire servie en soulevant une vague de réprobation, en suscitant des réponses en nombre, dont quelques-unes, parmi celles dont nous avons eu connaissance, fort justes, et qui, dans quelques cas, ont même été accompagnées d'avis motivés de désabonnements! M. Rilliet, en effet, par une généralisation exagérée autant qu'inexacte de certains cas fort regrettables de légité féminine, prétendait, et cela sans pouvoir en fournir aucune preuve, que « le désordre actuel des mœurs est en grande partie imputable aux femmes », et en tous cas le 70 % des divorces, et terminait cette évocation d'un « Kaffeklatsch » masculin, où chacun de ces messieurs y allait de sa petite histoire, par l'avertissement à nous autres féministes, « dont l'irritation lui était indifférente », qu'il ne voterait pour le suffrage féminin que « lorsque les jeunes filles seraient redevenues des jeunes filles »... « Depuis quand le droit de vote est-il la récompense de la vertu? a pu lui répondre vertement une de nos suffragistes, et si tel est le cas, pourquoi alors la laissez-vous aux souteneurs et aux ivrognes?... » D'autres, avec infinité de raison, ont relevé que, pour mal se conduire, il faut être deux, et que, si les hommes avaient le respect de la femme, celle-ci ne serait pas tentée de l'oublier pour elle-même; d'autres encore ont voulu montrer combien l'effort considérable déjà accompli par des femmes dans le domaine de l'éducation morale pourrait être déculpé si tant d'entraves provenant de leur incapacité civique étaient supprimées; il en est qui ont protesté, pour le compte de toute une jeunesse féminine, qu'institutrices, ayant vu de près et suivi pendant des années des centaines de jeu-

nes filles, elles connaissent assurément beaucoup mieux que M. Rilliet; enfin, ce que nous estimons tout particulièrement intéressant, des jeunes filles elles-mêmes se sont fort émues de ce jugement si partial et faux, et ont tenu à le manifester à qui de droit. Si bien que, ni la *Vie protestante*, si surtout M. Jean Rilliet, ne sortent grandis de cette aventure, que ne peuvent que regretter sincèrement tous ceux qui tiennent à l'Église protestante, et qui ont certainement souffert en entendant l'un de ses représentants s'exprimer avec si peu de justice et de charité.

Notre prochain numéro paraissant le 30 novembre, donc le jour de la votation genevoise, nous pourrons, à cette date, donner à nos lecteurs les dernières nouvelles de la campagne — et de plus le résultat du vote neuchâtelois. Bonne, très bonne chance à nos amies de ce canton, qui entoureront spécialement, les 18 et 19 novembre, nos vieux les plus chaleureux. Cela pour elles comme pour nous toutes, suffragistes suisses, une victoire dans un canton préseignant dans tous les autres cantons le rapide écroulement, comme un château de cartes, de toutes les oppositions et de tous les préjugés. Si vous réussissez à faire une brèche dans la forteresse de la résistance, s'était écrit M. Motta, dans un de ses derniers discours, alors, la forteresse entière tombera... »

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Une curieuse statistique.

Il paraîtrait qu'une agence américaine, qui s'est spécialisée dans la recherche des personnes disparues, a calculé qu'elle avait reçu 70 000 demandes de femmes la priant de rechercher leur mari. Alors qu'envers, 15 maris seulement auraient demandé de retrouver leur femme...

Faut-il partir de ces chiffres pour évaluer de quel côté se trouve le plus de fidélité conjugale?

Les hommes auprès des marmites.

Un cours de cuisine pour garçons âgés de 10 à 14 ans a été organisé le printemps dernier à Zurich par l'Association paroissiale de Wipkingen. Donné par des mères de famille, ce cours avait pour but de rendre ces garçons capables d'aider leur mère dans les soins du ménage, et même de la remplacer à l'occasion.

Une excellente idée, et un exemple à suivre.

Au Parlement neuchâtelois

La session du Grand Conseil qui va s'ouvrir le 18 novembre sera particulièrement intéressante pour les femmes. Outre la motion Brandt sur le vote féminin en matière communale, on y discutera la fusion des Eglises, la loi d'introduction du Code pénal suisse, la révision des lois sur l'impôt direct et sur l'impôt municipal, l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'internement administratif des personnes s'adonnant habituellement à l'inconduite, etc.

Voilà de quoi attirer beaucoup de monde dans les tribunes. Même en attendant l'objet qui l'intéresse plus spécialement, personne n'aura l'impression d'y perdre son temps.

Vibert, et la *Maison de Maurras aux Martigues* par M. Tanner, et d'autres qu'il faudrait beaucoup de place pour mentionner seulement. Tout cela montre la variété des sujets, malgré une note dominante.

M^{me} Masson — deux sœurs — bien qu'habitant toute route de Drize, se sont inspirées, l'une surtout (M^{me} Elia) de l'Irlande, dans des aquarelles ou des pastels; et l'autre, M^{me} Edmée, par ses dessins, apparaît comme une fervente de la montagne. La première donne une impression de paysages tant soit peu mélancoliques, même sous le ciel intense de la verte Erin, et d'autre part, elle aime les effets de neige, qui ont cette lourdeur ouatée bien caractéristique du genre. La seconde provoque la chair de poule chez le profane par sa *Grande Varappe*, son *Pas d'Arat*, et d'autres sites alpestres et « à pic » vertigineux. Ce sont les deux seules femmes qui aient exposé à la « Palette », et l'on se demande pourquoi?...

PENNELLO.

L'abondance des matières, due surtout à la prochaine votation genevoise sur le suffrage féminin, nous oblige à remettre à notre prochain numéro la suite du feuilleton littéraire de Mme Dorette Berthoud: QUAND PARUT NORA...

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—